

Journalier / Journalière aux travaux publics

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique qui favorise la collaboration et le travail d'équipe? La municipalité de Larouche recherche une personne aux travaux publics.

Relevant du contremaître aux travaux publics, l'employé ou employée aura pour responsabilités de :

- Participer aux opérations liées à l'entretien des diverses propriétés de la municipalité, tel que l'ensemble du réseau routier, les réseaux d'aqueduc et d'égout, l'entretien des propriétés, des équipements, le matériel roulant ;
- Conduire des camions et de la machinerie de divers types ;
- Procéder aux opérations de déneigement, d'entretiens hivernaux et estivaux ;
- Agir à titre de signaleur routier ;
- Exécuter différents travaux techniques et manuels ;
- Toute autre tâche demandée par le contremaître des travaux publics.

Profil recherché :

- Détenir un permis de conduire de classe 3 valide et avoir un excellent dossier de conduite ;
- Avoir une expérience de 5 ans sur un camion-gratte, un atout ;
- Être responsable, contentieux, autonome, avoir un bon sens du jugement et leadership, et faire preuve d'un sens éthique élevé ;
- Avoir un souci marqué pour la connaissance et l'application des mesures de santé et sécurité au travail ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Détenir une carte ASP construction (un atout) ;
- Avoir des connaissances dans les domaines suivants serait un atout :
 - menuiserie, plomberie et électricité ;
 - infrastructures municipales ;
 - différents équipements (ex. petits outillages).
- L'intérêt et la capacité à suivre la formation comme pompier temporaire sera considéré comme un atout .

Conditions de travail :

- Poste syndiqué, permanent à temps plein, 40 heures par semaine. L'horaire normal est de 7h à 17h du lundi au jeudi et le vendredi 8h à 12h. L'horaire peut varier en fonction des activités et des saisons (travailler le soir, la nuit, la fin de semaine et sur appel à l'occasion) ;
- Accès gratuit à la salle d'entraînement Mont-Gym 24/7 ;
- Régime d'assurance collective ;
- Régime enregistré d'épargne-retraite ;
- Salaire entre 25.10 \$ et 31.38\$ de l'heure, selon l'expérience ;
- Prime de garde de 3.68\$ de l'heure (selon la saison) ;
- 3 semaines de vacances après un an de service ;
- Date prévue d'entrée en fonction : selon l'entente.

*À noter que le processus d'embauche comporte une validation des antécédents judiciaires.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son CV par courriel à : dg@larouche.ca

Veillez noter que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées

« **Emploi de journalier/ journalière aux travaux publics** »